

Réf: Dossier N° : 58497

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « LES RESIDENCES AMARYAH »****Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA 3 -CITE COPRIM, 22 BP
480 ABJ 22**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 18 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LES RESIDENCES AMARYAH » .

Objet: La société a pour objet social en Côte d'Ivoire et à l'étranger l'activité d'hôtellerie. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA 3 -CITE COPRIM, 22 BP
480 ABJ 22**

GERANT: Madame FRANCISCO CHEFIATH MARIETTE AYA.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32803 du 18/12/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29301 du 18/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

